



Etat des lieux sortie somme deduite sans facture

Par **Sofi62360**, le **21/10/2014** à **09:22**

Mon agence m'a decompté de ma caution 165€ pour une fenetre fissuree mais la fenetre etait deja fissuree a mon arrivee mais le huissier ne l'a pas note dans l'etat des lieux d'entree! La dans mon etat des lieux de sortie je n'ai qu'un devis pour les 165€ car le proprio n'a finalement pas realise la reparation il a fait changer ttes les fenetres! Ont-ils le droit de me decompter cette somme comme ca?

[fluo] **Bonjour,**

La politesse voudrait qu'un message commence par un "bonjour" et se termine par un "merci".

Merci pour votre attention...

[/fluo]

Par **moisse**, le **21/10/2014** à **09:37**

Bonjour,

Oui.

La fourniture d'une facture de réparation n'est pas obligatoire.

C'est une situation identique à l'accident de voiture non responsable, vous n'êtes pas obligé de faire réparer, mais votre assureur vous versera une indemnisation à hauteur du rapport d'expertise.

Par **Lag0**, le **21/10/2014** à **09:54**

Bonjour,

Pour compléter, puisque rien n'est noté sur l'état des lieux d'entrée, c'est qu'officiellement la fenêtre était en bon état. Si la casse est notée sur l'état des lieux de sortie, vous êtes donc responsable de cette casse.

Le bailleur est donc bien en droit de vous retenir la remise en état et un simple devis est bien un justificatif valable (il n'est pas nécessaire d'avoir une facture car le bailleur n'est pas obligé d'effectuer la réparation).